Ville de Mortagne au Perche

Mortagne au Perche, le 20 Novembre 2023

Chère Collègue, Cher Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le

LUNDI 27 NOVEMBRE 2023 à 19 h

Salle d'Audience de l'Ancien Tribunal

1. Désignation du Secrétaire de Séance
2. Adoption du compte-rendu de la séance du 24 octobre 2023
3. Adoption de l'Ordre du Jour
4. Aménagement du Marché couvert – attribution des lots
5. Décision modificative n° 7
6. Décision modificative n° 8
7. Décision modificative n° 9
8. Décision modificative n°10
9. Décision modificative n°11
10. Délibération créant le contrat unique d'insertion pour un Parcours Emploi Compétences
11. Délibération portant mise en place d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à certains agents publics de la fonction publique territoriale
12. Rapport d'activité 2022 du TE61
13. Rapport d'activité 2022 du Parc Naturel Régional du Perche
14. Rapports d'activités 2022 de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne au Perche sur le prix et la qualité du service assainissement collectif et non collectif

Hôtel de Ville – 22, Place du Général de Gaulle – 61400 Mortagne au Perche ***Tél. 02 33 85 11 11***
mairie@villemortagne61.com - www.mortagneauperche.fr

Ville de Mortagne au Perche

15. Décisions du Maire
16. Communications diverses
17. Questions des Conseillers

Veuillez agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Virginie VALTIER

MORTAGNE-AU-PERCHE (Orne) * MAIRIE *

Hôtel de Ville – 22, Place du Général de Gaulle – 61400 Mortagne au Perche ***Tél. 02 33 85 11 11***
mairie@villemortagne61.com - www.mortagneauperche.fr